

Intitulé de la formation **Document unique d'évaluation des risques (DUER)**

Domaine **Qualité, santé et sécurité au travail – Manager la sécurité** Version 02/2023

Éligible CPF Non Oui

Objectifs

Objectif de la formation

Connaître les éléments nécessaires à l'évolution de son DUER suite à la Loi santé du 2 août 2021

Objectifs pédagogiques (Être capable de...)

- S'approprier les évolutions apportées par la Loi « Santé au travail » relatives au Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER),
- Analyser l'impact de ces dispositions sur l'élaboration, l'accessibilité et la conservation de son DUER et de son plan de prévention.

Durée : 2 j de formation **Modalité :** Présentiel **Effectif :** De 4 à 10 personnes
soit **14h par stagiaire**

Accessibilité Pour les personnes en situation de handicap, en amont de la formation, nous contacter afin de déterminer les aménagements à adapter.

Public concerné

- Responsable sécurité de l'établissement,
- Personne en charge de la mise à jour du DUERP de la structure.

Prérequis et niveau d'entrée

- Aucun

Moyens et méthodes pédagogiques

- En début de formation, le formateur validera les attentes de chaque bénéficiaire pour une adaptation éventuelle,
- Apports théoriques.

Évaluation

De la satisfaction du module par le stagiaire

- Questionnaire écrit

Des acquis du stagiaire

Type d'évaluation :

- Questionnaire

Barème d'évaluation :

- Acquis (plus de 80% de réponses exactes)
- En cours d'acquisition (de 50 à 79%)
- À consolider (moins de 50% de réponses exactes)

Qualité et profil de l'animateur

- Animateur spécialisé intervenant pour le compte de CAMPUS XII^e AVENUE

Sanction de la formation

- **Attestation individuelle d'assiduité et de fin de formation**



Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII^e AVENUE
N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - **SIRET :** 900 038 167 00012
Siège social : CAMPUS XII^e AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation
 5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9
Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - **Site de Millau :** 38 boulevard de l'Ayrolle
Tél : 05 65 77 77 00 **Mail :** fpc@campus12avenue.fr **Web :** www.campus12avenue.fr



Contenu de formation

½ JOURNEES N°1, 2 ET 3

ETRE CAPABLE D'ÉVALUER LES RISQUES, DE PROPOSER DES MESURES DE PREVENTION, DE REALISER SON DOCUMENT UNIQUE ET MANAGER LA SECURITE AU QUOTIDIEN

- Les principes d'évaluation – Analyse de poste – Le travail réel
- Les seuils d'exposition aux facteurs de risques
- L'évaluation des risques et document unique : comment établir le document unique et le mettre à jour
- Quelques risques : le bruit, les troubles musculo squelettiques, la manutention manuelle et mécanique, la pénibilité, les produits chimiques, les appareils de levage, le travail sur écran, le risque incendie, le risque électrique...
- Suivre son plan d'action et la mise en œuvre des actions de prévention

½ JOURNEE N°4

LA LOI N° 2021-1018 DU 2 AOUT 2021 POUR RENFORCER LA PREVENTION EN SANTE AU TRAVAIL

- Les décrets d'application
- Les grands axes de la réforme

CONDITIONS D'ÉLABORATION DU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Rôle central en matière de prévention des risques professionnels
- Les nouveaux points de vigilance
- Les conditions de travail (DUERP et QVCT) :
 - Les agissements sexistes
 - Evolution portant sur les harcèlements sexuels
 - L'impact du télétravail
 - Traçabilité collective des risques
 - L'exposition au risque chimique et effets combinés
 - La prise en considération des situations de poly-expositions (ANSES)

CONDITIONS DE REVISION DU DUERP

- Renforcement des rôles du CSE en matière de prévention et de DUERP :
 - Consultation du CSE pour avis sur le document unique et ses mises à jour
 - Association à l'évaluation des risques et à la mise à jour du DUERP
 - Contributions respectives de différents acteurs au DUERP
 - Conditions de formation des membres du CSE en santé-sécurité
- Autres acteurs

CONDITIONS D'ACCESSIBILITE DU DUERP

- Les différents acteurs pouvant y accéder

CONDITIONS DE CONSERVATION DU DUERP

- Dépôt dématérialisé sur un portail numérique
- Durée de conservation du DUERP
- Conditions de transmission des mises à jour



Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII^e AVENUE
 N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - SIRET : 900 038 167 00012
 Siège social : CAMPUS XII^e AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation
 5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9
 Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - Site de Millau : 38 boulevard de l'Ayrolle
 Tél : 05 65 77 77 00 Mail : fpc@campus12avenue.fr Web : www.campus12avenue.fr

